

Date de réunion

Mercredi 14 Octobre 2015 de 14h à 16h

Personnes présentes

Comité Technique de l'action CAAPS – Rectorat :

Dr Pascale Legrand, médecin conseiller technique du Recteur, pilote de l'action CAAPS
Daniel Gering, infirmier conseiller technique du Recteur, pilote de l'action CAAPS
Fedoua Salim, diététicienne coordinatrice
Valérie Klaus, diététicienne coordinatrice
Khaly Ciss, infirmier coordinateur

Partenaires :

Marie-José Amara, chef de projet offre alimentaire – DRAAF
Nathalie Boisselier, infirmière conseillère technique du DASEN – DSDEN 67
Azra Cavkusic, animatrice santé – USEP 68
Dr Claire Chappaz, médecin coordinateur – RCPO Jeunes
Dr Patrice Ferré, médecin inspecteur de santé publique – ARS
Florianne Grappe, infirmière conseillère technique du DASEN – DSDEN 68
Laurence Maublanc, responsable de la cellule gestion financière – GIP/FCIP Alsace
Pascal Neuvy, conseiller technique en restauration – CG 68
Daniel Pauthier, IA/IPR EPS – Rectorat
Sandra Ruau, chargée de mission en santé publique – ARS Alsace
Damien Schlosser, délégué départemental – USEP 68
Anne Weber, chargée de mission prévention – RLAM

Ordre du jour

- Ouverture
- Présentation de l'action
- Description des activités
- Dispositif financier
- Perspectives

Ouverture

Remerciements particuliers aux partenaires financiers, opérationnels et méthodologiques sans lesquels le projet ne pourrait se poursuivre et merci au Réseau Canopé de Strasbourg de nous accueillir pour cette réunion.

La première version de l'action CAAPS 2005 – 2012 a permis de développer une politique de prévention nutritionnelle dans les collèges et les lycées, par le biais d'activités en direction des élèves et de leurs familles, des équipes de restauration et de gestion et plus largement des équipes pluridisciplinaires et pluri catégorielles des établissements publics locaux d'enseignement (enseignants, personnels de santé...).

A l'issue de cette 1^{ère} version de l'action, est apparue la nécessité de **cibler dès 2013 les écoles du 1^{er} degré** afin de sensibiliser les élèves plus jeunes. Les bonnes habitudes en matière d'alimentation et d'activité physique se prenant dès le plus jeune âge.

Cette action s'inscrit pleinement dans les politiques actuelles de santé publique :

- la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et sa mission de promotion de la santé
- le projet d'académie 2012 – 2015, dont un des axes est de développer les actions de promotion de la santé autour de l'alimentation et de l'activité physique
- le programme national nutrition santé 2011 – 2015
- le projet régional de santé
- le programme national pour l'alimentation
- le plan régional activités physiques, santé, bien être

POINT 1

Présentation de l'action

Action portée par le Rectorat de l'académie de Strasbourg.

Objectif général de l'action CAAPS :

Contribuer à la diminution de la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents en Alsace, en développant en milieu scolaire une démarche de promotion de la santé en matière d'alimentation et d'activité physique

Ressources humaines :

- **Comité technique**
- **Equipes pluridisciplinaires et pluri catégorielles des établissements du 1^{er} et du 2nd degré**
- **Equipe de suivi et de contrôle financier** : groupement d'intérêt public / formation continue et insertion professionnelle (GIP/FCIP Alsace)

Partenaires financiers :

- **Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle**
- **Agence régionale de santé (ARS Alsace)**
- **Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF)**
- **Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)**

Les activités mises en oeuvre en direction des facteurs influençant les déterminants de la santé font de l'action CAAPS une réelle action de promotion de la santé.

1) Engagement des partenaires :

Formaliser les partenariats

- Ecriture conjointe d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)
- Validation du CPOM par les partenaires financiers : ARS, RLAM, DRAAF et DRJSCS
- Evaluation de l'action portée par l'observatoire régional de santé d'Alsace sur la durée du CPOM

Coordonner les actions (mutualisation des intervenants, articulation géographique, harmonisation des outils, interventions conjointes) :

- Avec les projets portés par les Contrats Locaux de Santé
 - Dispositif PRECCOSS de la ville de Strasbourg
 - Projet surpoids et obésité de la ville de Mulhouse
- Avec le plan de conviction sur l'« inutilité de la collation matinale » porté par l'ARS
- Avec les partenaires opérationnels intervenant dans la région sur la thématique nutrition :
 - Réseaux de prise en charge thérapeutique (RéPPOP-ODE, REDOM Jeunes)
 - Organismes de prévention (MFA, MGEN, Alsace Cardio)
 - Dispositifs (« Plaisir à la cantine » porté par le conseil départemental du Haut-Rhin et la DRAAF, « un fruit pour la récré » porté par la DRAAF)
 - Associations (« la route de la santé », « l'Univers du goût »)
 - Sport scolaire (USEP, UNSS)

2) Amélioration de l'offre en actions d'éducation nutritionnelle en milieu scolaire :

Les animations pédagogiques

- Temps de formation en direction des professeurs des écoles **inscrits au plan de formation de 11 circonscriptions, soit 20 circonscriptions touchées sur les 37 après 2 années dans le 1^{er} degré**
- Sur un format de 2 à 3h, cette formation intitulée « **l'éducation nutritionnelle à l'école** » a été élaborée en partenariat avec un groupe d'inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et les délégués départementaux de l'USEP
- Elle a pour objet de replacer le cadre institutionnel et scientifique, de valoriser les expériences, de proposer des outils, manifestations, organismes, opérations, de proposer des éléments de langage (notamment concernant la question de la collation matinale) et de développer la notion de promotion de la santé autour de la thématique nutrition (alimentation et activité physique)

261 professeurs des écoles dont 83 directeurs d'écoles ont été formés, avec un **indice de satisfaction de 8,5 sur une échelle de 0 à 10.**

Suite à l'animation, **94%** des participants souhaitent intégrer cette thématique dans leurs enseignements et **88%** d'entre eux souhaitent intégrer cette thématique au niveau de leur école.

Les points forts relevés pour cette animation :

- ressources variées, motivantes, riches et intéressantes
- ressources disponibles et concrètes
- richesse des échanges entre pairs et avec des spécialistes
- dynamique et clarté de l'animation
- variété des présentations
- prise en compte de la parentalité

Du fait des nouveaux rythmes scolaires, le contenu a dû être adapté pour chaque circonscription avec une durée d'intervention et un horaire variable d'une circonscription à l'autre.

Le soutien des équipes dans leurs actions

22 écoles ont bénéficié d'une animation spécifique sur site, présentation d'outils (outils, manifestations, opérations...) et d'un accompagnement opérationnel (accompagnement à l'adaptation de la qualité nutritionnelle de la collation matinale, pistes d'actions, expertise nutritionnelle...) dans le cadre des **conseils des maîtres.**

Au total 177 écoles ont bénéficié des activités du projet dans le cadre du soutien à la mise en place d'actions.

321 professeurs des écoles ont été touchés, **dont 83 directeurs.**

Les animations péri et extra scolaires

Expérimentation cette année de formations en direction des intervenants sur les temps péri et extrascolaires (responsables de services périscolaires de la ville de Strasbourg et éducateurs d'une maison d'enfants à caractère social). Ce type d'intervention a pour objectif d'harmoniser les messages sur les 3 temps scolaire, péri et extra scolaire dans le domaine de la nutrition et sera reconduit au courant de l'année scolaire 2015-2016.

Les actions dans les EPLE

9 EPLE, 1 réseau d'éducation prioritaire et 1 pôle infirmier ont été soutenus dans la mise en place d'actions :

- mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire et pluri catégorielle autour d'un projet nutrition
- démonstration et prêt d'outils
- création d'outils
- expertise nutritionnelle...

Les manifestations en partenariat dans le 1^{er} et le 2nd degré

L'équipe de l'action CAAPS a participé à **7 manifestations** en partenariat avec l'USEP.

Ces participations ont permis d'intégrer la thématique alimentation à ces manifestations sportives regroupant plus de **8 000 élèves**. Elles ont également permis de communiquer autour de l'action CAAPS et de valoriser ses activités.

L'équipe de l'action a également participé à la journée du sport scolaire au centre sportif des Coteaux à Mulhouse, journée portée par l'UNSS et intégrée au programme « sentez vous sport » :

- **20 établissements** Mulhousiens touchés de l'école élémentaire au lycée, soit **900 élèves**
- Cette participation a permis l'intégration d'un volet alimentation à cette journée de promotion de l'activité physique

D'autres rencontres sportives organisées par l'UNSS ont également bénéficié de l'intervention de l'équipe CAAPS (CROSS, championnat sportif scolaire)

3) Mobilisation de l'environnement familial :

Temps de rencontre avec les parents : L'équipe de l'action CAAPS a mis en place des **temps d'animations en direction des parents** qui ont concerné **28 écoles** et ont touché **518 parents**.

Ces interventions de 1 à 2h sous forme de café débat, petit déjeuner pédagogique ou table ronde, ont eu pour objet d'aborder la notion d'hygiène de vie (alimentation, activité physique et sommeil), de rythme alimentaire (petit déjeuner, goûters...), de goûts et de dégoûts de l'enfant, de culture et alimentation, d'apporter des éléments concernant l'alimentation et le budget et de développer l'esprit critique des participants (lecture d'étiquettes et analyse de messages publicitaires).

- Ces animations ont pleinement répondu aux attentes de **91%** des parents.
- **95%** des parents ont apprécié ces temps qui leurs ont été consacrés.
- **56 professeurs des écoles** dont **17 directeurs** ont été rencontrés dans le cadre de la préparation et de l'intervention.

Plaquette MBD : une **plaquette « Manger – Bouger – Dormir »**, abordant l'hygiène de vie de l'enfant, a été élaborée par l'équipe du projet avec comme objectifs :

- de toucher davantage et directement les parents lors du bilan de santé de grande section de maternelle
- d'harmoniser les messages des personnels de santé scolaire

Cette plaquette est distribuée et explicitée par les personnels de santé dans le cadre du bilan de santé de grande section de maternelle. Elle cible **18000 familles**.

4) Amélioration de l'offre alimentaire en milieu scolaire

Travail avec le groupement d'achats du Bas-Rhin : ce travail concerne l'offre alimentaire en amont des restaurants scolaires de plus de **130 établissements** (collèges, lycées et enseignement supérieur) :

- Aide à la lisibilité nutritionnelle des fiches techniques
- Accompagnement des choix de la centrale d'achats
- Sensibilisation des représentants des établissements adhérents au groupement

En plus de l'aspect gustatif et tarifaire, les membres de la centrale se trouvent particulièrement sensibles à la composante « nutrition » des produits sélectionnés.

Plan de conviction sur « l'inutilité de la collation matinale », porté par l'ARS :

- Participation au groupe de travail pour la conception des outils de communication, ainsi que de l'album de promotion du petit déjeuner, élaborés dans le cadre de ce plan.
- Participation à la diffusion des outils de communication avec l'aide des services de maintenance et de reprographie du Rectorat (manutention, stockage et conditionnement des documents). Cette préparation a eu pour objet de regrouper pour chaque circonscription les documents à remettre aux directeurs, enseignants et parents accompagnés d'une note explicative et de pochettes types à l'attention des équipes de circonscriptions.

POINT 4

Dispositif financier

- Personnels et locaux mis à disposition par le rectorat : 57,4% des dépenses
- Salaires des diététiciennes : 36,5% des dépenses
- Frais de gestion : 3,6% des dépenses
- Frais de déplacements : 1,8% des dépenses
- Frais postaux, fournitures et documentation : 0,7% des dépenses

POINT 6

Perspectives

- **Renforcement du partenariat avec l'USEP dans le cadre du CPOM** : interventions conjointes dans les écoles, de l'équipe CAAPS et des éducateurs santé financés pour les USEP 67 et 68, afin d'accompagner les projets « nutrition » portés par les équipes éducatives du 1^{er} degré
- **Evaluation du CPOM portée par l'ORS Alsace**. Un nouveau protocole d'évaluation est mis en place pour la durée du CPOM
- **Participation à la déclinaison opérationnelle du plan de conviction sur « l'inutilité de la collation matinale » porté par l'ARS**. Mise en place d'une couverture territoriale concernant les interventions en direction des familles et des équipes éducatives, en partenariat avec le REDOM Jeunes et le RÉPPOP-ODE

Remarques

Opération « Un fruit, un légume, une saison » :

Pascal Neuvy :

En matière d'offre alimentaire en milieu scolaire, je souhaiterais également évoquer l'opération « un fruit, un légume, une saison ». C'est une action initiée en 2011 par le conseil départemental du Haut-Rhin en lien avec l'interprofession des fruits et légumes d'Alsace (IFLA) et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), dans le but de sensibiliser les jeunes à l'importance de consommer des fruits et légumes. Cette opération a notamment participé au développement des « bars à la salade » en restauration scolaire.

Volet activité physique :

Dr Patrice Ferré :

Qu'en est il du volet activité physique pour la formation périscolaire de la Ville de Strasbourg ?

Equipe de coordination CAAPS :

Nous nous sommes pliés à la commande, mais nous envisageons de développer et de proposer des temps d'interventions pour ce volet en périscolaire, dans le cadre du partenariat avec l'USEP.

Marie-José Amara :

Les activités périscolaires prévoient déjà des temps autour de l'activité physique. Ces temps peuvent notamment être associés à des activités d'éveil sensoriel du type « classes du goût ».

Dr Patrice Ferré :

L'environnement matériel est déjà fourni dans les écoles, mais comment mobiliser d'avantage les communes à ce niveau ?

Dr Pascale Legrand :

C'est une question complexe, car la gestion des locaux des écoles ne relève pas de la compétence de l'éducation nationale, mais effectivement de celle des communes.

Dr Patrice Ferré :

Nous menons une réflexion autour d'une communication en direction des communes dans le cadre du PNNS.

Daniel Pauthier :

Il existe des moyens simples et peu onéreux qui permettent de stimuler la motricité des élèves. Par exemple les traçages horizontaux au sol et verticaux sur les murs.

Je souhaiterais également relever une autre difficulté qui est celle du partage des espaces récréatifs entre filles et garçons avec bien souvent les garçons au centre et les filles en périphérie. Il est nécessaire de mener une réflexion dans ce sens afin que les filles et les garçons puissent à nouveau investir le même espace.

Interventions dans le second degré :

Daniel Pauthier :

L'action a apparemment des difficultés à pénétrer le 2nd degré.

Florianne Grappe :

Ce n'est pas une question de difficultés, mais de moyens. Les moyens ont été mobilisés pour une réorientation de l'action vers le 1^{er} degré, âge au cours duquel les bonnes habitudes en matière de santé se construisent et se consolident.

Daniel Pauthier :

Une piste pour le 2nd degré est peut être de faire le lien entre CAAPS et la section sportive scolaire du LEP Jules Verne de Saverne. Avec un léger décalage par rapport aux programmes nationaux, cette section bénéficie notamment d'1h30 par semaine pour échanger sur sport et santé.

Interventions en direction des fédérations de parents d'élèves :

Anne Weber :

Qu'en est il des temps de rencontre en direction des fédérations de parents d'élèves ?

Equipe de coordination CAAPS :

Une réflexion autour de ces temps est en cours. Il est à noter que les fédérations sont conviées au comité de pilotage chaque année.

Plan de conviction :

Marie-José Amara :

Je souhaite soulever le fait qu'il existe une confusion entre le dispositif « un fruit pour la récré » et le plan de conviction. Les directeurs ne s'y retrouvent pas.

Florianne Grappe :

Une autre difficulté est de garder une cohérence de la maternelle à l'élémentaire. Il est nécessaire d'harmoniser les discours entre les équipes, afin que les élèves aient les mêmes éléments de langage et qu'il y ait une réelle continuité sur l'ensemble de l'enseignement primaire.

USEP 67 :

Anne Weber :

Quelles sont les perspectives avec l'USEP 67 ?

Damien Schlosser :

Le nouveau délégué est en cours de nomination, la situation concernant l'éducateur santé devrait se débloquer rapidement.

Grande Région :

Dr Patrice Ferré:

Il est nécessaire d'anticiper la réforme territoriale et de mener une réflexion pour une diffusion de l'action sur d'autres territoires.

Daniel Gering :

Une présentation a été faite à l'ARS Lorraine il y a 2 ans, le problème est qu'il y a moins de coordination à ce niveau dans les autres régions.

Anne Weber :

Se pose également dans d'autres académies la problématique du portage financier par le Rectorat.

